FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE UNIVERSITE DE MONTPELLIER





SYSTEME CONTENTIEUX DE LA CONVENTION EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME

MASTER 1 Droit européen Droit des personnes et de la famille Droit de la sanction pénale et de l'exécution des peines Droit privé général Droit public – parcours Droit administratif Droit public – parcours Droit constitutionnel Justice, procès et procédures

Année universitaire 2024-2025

Caroline Picheral

caroline.picheral@umontpellier.fr

PLAN DU COURS (mis à jour)

INTRODUCTION LA SINGULARITE DE LA CEDH

I - La sauvegarde et le développement de valeurs communes

- 1. La place de la CEDH dans son environnement normatif
- 2. La reconnaissance de droits fondamentaux
- 3. L'organisation d'un contrôle externe aux Etats

II - La régulation internationale de rapports internes entre les autorités et les individus

- 1. Des engagements gradués en termes de régime juridique
- 2. Des engagements incorporés en droit interne

TITRE 1 - LA NATURE DU SYSTEME CONTENTIEUX DE LA CEDH

CHAPITRE 1. LA NATURE JUDICIAIRE DU SYSTÈME

SECTION 1. L'ORGANISATION DE LA COUR

§ 1 - Les réformes de la Cour

- A. La refonte du système par le protocole modificatif n° 11
- B. Le défi récurrent de l'engorgement du système depuis le protocole modificatif n° 11
 - 1. Le protocole modificatif n° 14
 - 2. Le processus d'Interlaken

§ 2 - La composition et les services de la Cour (Moodle)

- A. Les juges
- B. Le greffe

§ 3 – Les formations de la Cour (sous la forme plus succincte vue en cours et non sous la forme détaillée versée sur Moodle pour les étudiants avec TD / hors programme examen pour les étudiants sans TD)

- A. Les formations ordinaires de filtrage et de jugement
 - 1. La formation à juge unique
 - 2. Les comités de trois juges
 - 3. Les chambres
- B. La Grande chambre
 - 1. La dualité des modes d'intervention de la Grande chambre
 - 2. Le régime spécifique du renvoi à la Grande chambre

SECTION 2. LA FONCTION CONTENTIEUSE DE LA COUR

§ 1 - La nature des requêtes soumises à la Cour

A. Les requêtes interétatiques

- 1. Le schéma théorique des requêtes interétatiques
- 2. L'exercice pratique des recours interétatiques
- B. Les requêtes individuelles
 - 1. La nature subjective du droit de recours
 - 2. La valeur substantielle du droit de recours
- C. Les demandes de mesures provisoires
 - 1. L'effectivité du mécanisme
 - 2. Le champ d'application du mécanisme
 - 3. Le fonctionnement du mécanisme

§ 2 - Le cheminement des requêtes

- A. La gestion des requêtes avant communication
 - 1. La politique de priorisation des affaires
 - 2. La politique de filtrage des requêtes
- B. La procédure consécutive à la communication de la requête
 - 1. Les caractéristiques générales de la procédure
 - 2. Le déroulement de la procédure et les obligations des parties (Moodle)

CHAPITRE 2. LA NATURE SUBSIDIAIRE DU SYSTEME

SECTION 1. L'IMPACT SUR LES FONCTIONS DE LA COUR

§ 1 - L'évolution du contrôle contentieux

- A. Le dynamisme des techniques interprétatives
 - 1. La théorie de l'instrument vivant et effectif
 - 2. La théorie des obligations positives
- B. Le développement de la retenue judiciaire
 - 1. La théorie de la marge d'appréciation
 - 2. La procéduralisation du contrôle

§ 2 - Le renouvellement de la fonction consultative

- A. La philosophie des demandes d'avis par les juridictions nationales
 - 1. La spécificité du Protocole additionnel n° 16 par rapport à l'article 47 CEDH
 - 2. La spécificité du Protocole additionnel n° 16 par rapport à l'article 267 TFUE
- B. Le fonctionnement des demandes d'avis par les juridictions nationales
 - 1. Titulaires du droit de saisine
 - 2. Aspects procéduraux
 - 3. Objet matériel des questions
- C. La portée des avis rendus sur demande des juridictions nationales
 - 1. Une portée ambivalente à l'égard des autorités nationales
 - 2. Une portée ambiguë sur le droit de recours individuel

SECTION 2. LA PRIORITE DES RECOURS INTERNES

§ 1 - L'obligation d'épuisement préalable des recours internes

- A. L'économie générale de l'obligation (art. 35 CEDH)
- B. La conception flexible de l'obligation
 - 1. Le contrôle de l'épuisement des voies de droit et l'exigence d'effectivité
 - a) La limitation de l'obligation à l'usage normal des recours disponibles
 - b) La limitation de l'obligation aux « recours utiles, adéquats, efficaces »

- 2. Le contrôle de l'épuisement des griefs et la théorie de l'invocation en substance
- 3. La prise en considération des recours internes exercés par une association
- C. La neutralisation possible de l'obligation d'épuisement préalable des recours internes
 - 1. L'inapplicabilité de principe (la notion de pratiques administratives)
 - 2. Les exemptions d'espèce

§ 2 - Le lien avec le délai de recours devant la Cour

- A. Les règles générales de calcul du délai
 - 1. La détermination du dies a quo et la notion de « décision interne définitive »
 - 2. Les modalités de computation du délai et la détermination du dies ad quem
- B. Les contraintes spécifiques applicables aux situations continues (Moodle)
 - 1. La spécificité des situations continues
 - 2. Le devoir de diligence du requérant (champ d'application et critères d'appréciation)

TITRE 2 – LE FONCTIONNEMENT DU SYSTEME CONTENTIEUX DE LA CEDH

CHAPITRE 1. L'EXAMEN DE LA RECEVABILITE

SECTION 1. LA QUESTION GENERALE DE LA COMPETENCE DE LA COUR

§ 1 - Les critères de la compétence de la Cour

- A. La compétence ratione temporis
- B. La compétence ratione materiae
 - 1. Le contrôle des réserves
 - 2. Le développement des protections « par ricochet »
- C. La compétence ratione personae
- D. La compétence ratione loci

§ 2 - Le fondement de la responsabilité de l'Etat

- A. La dimension essentiellement territoriale de la « juridiction » de l'Etat
- B. La portée exceptionnellement extraterritoriale de la « juridiction » de l'Etat
 - 1. Les limites de la conception spatiale de la juridiction extraterritoriale
 - 2. L'expansion de la conception personnelle de la juridiction extraterritoriale
 - a) La consécration de ressorts multiples
 - b) L'exclusion de critères trop extensifs
 - 3. L'ancrage d'une approche fractionnée de la juridiction extraterritoriale personnelle
 - a) La portée fragmentaire du lien juridictionnel créé par l'ouverture de procédures dans l'État défendeur au sujet de faits survenus à l'étranger
 - b) La portée fragmentée du lien particulier de rattachement tenant à la possession de la nationalité de l'État défendeur

§ 3 – La problématique de la responsabilité de l'Etat en qualité de membre d'une organisation internationale

- A. Les principes généraux
- B. La compétence de la Cour à l'égard de la mise en œuvre du droit UE
 - 1. Le sens et les bases de la présomption Bosphorus
 - 2. La mise en œuvre de la présomption Bosphorus
 - a) Le dédoublement des conditions d'application de la présomption
 - b) La redéfinition du critère de renversement de la présomption
- C. La compétence de la Cour à l'égard de la mise en œuvre des résolutions du Conseil de Sécurité des Nations-Unies
 - 1. Le contentieux des opérations militaires
 - 2. Le contentieux des sanctions ciblées

SECTION 2. LES CONDITIONS SPECIFIQUES AUX REQUETES INDIVIDUELLES

Diversité des conditions supplémentaires de recevabilité au titre de l'article 35§2 et § 3, touchant soit à la qualité procédurale, soit au fond de la requête, et focalisation sur la question centrale de la qualité et l'intérêt à agir du requérant au sens de l'article 34.

§ 1 - Les titulaires du droit de recours individuel

- A. Les personnes physiques
- B. Les ONG
- C. Les groupes de particuliers

§ 2 - L'appréciation de la qualité de victime

- A. La détermination de la qualité de victime directe
 - 1. La question de la perte de la qualité en cours de procédure
 - 2. La guestion de la reconnaissance de la qualité au fondement de la procédure
- B. Les contours de la catégorie des « victimes indirectes »
 - 1. La singularisation des griefs à l'origine de la notion de « victime indirecte »
 - 2. La nature des griefs à l'origine d'une possible concurrence avec la qualité de « victime indirecte »
- C. L'expansivité de la notion de « victime potentielle »
 - 1. Des critères flexibles
 - 2. Des limites persistantes

§ 3 - La déconnexion exceptionnelle des notions de requérant et de victime

- A. La qualité d'une personne physique à agir pour le compte d'autrui
 - 1. La distinction avec le maintien de la requête formée par une victime décédée en cours de procédure
 - 2. Les conditions applicables à l'introduction d'une requête au nom d'une victime vivante
- B. La qualité d'une association à agir pour le compte d'autrui
 - 1. L'admission exceptionnelle d'une représentation de facto des victimes d'atteintes à la vie et de traitements inhumains ou dégradants
 - 2. L'admission privilégiée d'une représentation de facto des personnes exposées aux effets néfastes du changement climatique

CHAPITRE 2. LE JUGEMENT DU FOND

SECTION 1. LA TYPOLOGIE DES ARRETS DE LA COUR

Évacuation des radiations fondées sur une résolution extra-judiciaire du litige (soit opérée à titre définitif par règlement amiable conformément à l'article 39 CEDH, soit résultant en application de l'article 37 CEDH d'une déclaration unilatérale conforme à l'article 62A du Règlement de la Cour)

§ 1 -Arrêts de violation et octroi de la satisfaction équitable

- A. Le fonctionnement du contentieux indemnitaire
 - 1. Les conditions de la réparation
 - 2. La contingence de la réparation
- B. La place du contentieux indemnitaire

§ 2 – Arrêts-pilotes et traitement des problèmes systémiques

- A. La logique générale de la procédure
- B. Les conditions d'application de la procédure

SECTION 2. LA PORTEE DES ARRETS DE LA COUR

§ 1 - L'autorité des arrêts de la Cour

- A. La force obligatoire du jugement
 - 1. Le relativité de la chose jugée
 - 2. Le principe directeur de la restitutio in integrum
- B. L'autorité interprétative de la jurisprudence
 - 1. Les fondements de l'autorité interprétative
 - 2. La réception de l'autorité interprétative

§ 2 - L'exécution des arrêts de la Cour

- A. Le principe relatif du choix des moyens
- B. L'indication de modalités d'exécution
 - 1. L'indication de mesures individuelles
 - 2. L'indication de mesures générales
- C. Le rôle de la Cour dans le contrôle de l'exécution de l'arrêt [Moodle]
 - 1. La procédure de « recours en manquement » sur saisine par le Comité des ministres
 - 2. L'examen des problèmes nouveaux soulevés par l'exécution de l'arrêt
 - 3. Le suivi impliqué par la procédure d'arrêt-pilote

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux:

- (L.) BURGORGUE-LARSEN, *La Convention européenne des droits de l'homme*, LGDJ, 3^{ème} éd., 2019.
- (C.) GAUTHIER, (S.) PLATON et (D.) SZYMCZAK, *Droits européens des droits de l'homme*, Sirey, 2016.
- (F.) KRENC, *Une Convention et une Cour pour les droits fondamentaux, la démocratie et l'Etat de droit en Europe*, Anthémis-Némésis, Bruxelles, 2023.
- (J.-P.) MARGUENAUD, *La Cour européenne des droits de l'homme*, Dalloz, Coll. « Connaissance du droit », 7^{ème} éd., 2016.
- (L.-E.) PETITI, (E.) DECAUX et (P.-H.) IMBERT, *La Convention européenne des droits de l'homme. Commentaire article par article*, Economica, 2ème éd., 1999.
- (J.-F.) RENUCCI, *Droit européen des droits de l'homme*, LGDJ, 9ème éd., 2021.
- (F.) SUDRE, (L.) MILANO et (H.) SURREL, *Droit européen et international des droits de l'homme*, PUF, Coll. « Droit fondamental », 16ème éd., 2023.

(J). VELU et (R.) ERGEC, *La Convention européenne des droits de l'homme*, Bruxelles, Bruylant, 2ème éd., 2014.

<u>Jurisprudence de la Cour</u>

- (V.) BERGER, Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme, Sirey, 13e éd., 2014.
- (F.) SUDRE , (J.) ANDRIANTSIMBAZOVINA , (G.) GONZALEZ, (A.) GOUTTENOIRE, (F.) MARCHADIER, (J.-P.) MARGUENAUD , (L.) MILANO, (A.) SCHAHMANECHE, (H.) SURREL et (D.) SZYMCZAK, *Les grands arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme*, PUF, Thémis, 10e éd., 2021.

Chroniques de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme

La semaine juridique - JCP G (depuis 1993) sous la dir. de Fr. Sudre

La revue des droits et libertés fondamentaux (RDLF) - « Évolution de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme » par Caroline Boiteux-Picheral, M. Afroukh et T. Larrouturou : www.revuedlf.com/cedh/

Revue de droit public (depuis 1999) sous la dir. (actuelle) de L. Milano et H. Surrel

Revue trimestrielle de droit civil (depuis 1996) sous la dir. de J.-P. Marguénaud

Les arrêts de la Cour sont disponibles sur le site Internet : <u>echr.coe.int (base de données Hudoc)</u>